



TERMES DE RÉFÉRENCES POUR L'ÉVALUATION FINALE DE L'APPROCHE DE L'ART SOCIAL POUR LE CHANGEMENT DE COMPORTEMENT DANS LE CADRE DU PROJET SCOFI AU MALI



## Introduction

Cowater est une organisation qui fournit des services de consultations en gestion de projet dans les pays émergents et en développement à travers le monde. Cowater travaille avec les gouvernements, les organisations partenaires, les communautés et la société civile pour concevoir et mettre en œuvre des solutions durables qui génèrent des impacts sociaux, financiers et environnementaux durables. En tant qu'une des plus grandes sociétés d'experts-conseils en développement international au Canada, Cowater s'est forgé une réputation d'excellence grâce à sa solide capacité à travailler avec ses clients et ses parties prenantes pour fournir des solutions et des services de pointe adaptés aux besoins et aux défis auxquels font face les pays en développement et émergents.

One Drop™ est une fondation internationale créée par le fondateur du Cirque du Soleil, Guy Laliberté, avec la vision d'un monde meilleur, où tous ont accès à des conditions de vie qui permettent l'autonomisation et le développement, aujourd'hui et pour toujours. La mission de la fondation est d'assurer un accès durable à l'eau potable et à l'assainissement aux communautés les plus vulnérables grâce à des partenariats innovants, à la créativité et au pouvoir de l'art. En collaboration avec ses partenaires, One Drop apporte son approche unique d'art social pour le changement de comportement™ afin de promouvoir l'adoption de pratiques saines en matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène par le biais de programmes d'art social d'inspiration locale, permettant ainsi aux communautés de s'approprier les projets au fil du temps.

Depuis 2020, Cowater met en œuvre le projet « Promouvoir la scolarisation des filles (SCOFI) au Mali » avec l'appui financier de Affaires Mondiales Canada, de la Fondation One Drop, et la Fondation Conrad Hilton. Par ailleurs, Cowater mobilise également l'appui technique de divers partenaires tels que Water Aid Mali notamment pour les enjeux d'infrastructures en EAH dans les écoles et la Fondation One Drop concernant les enjeux d'art social pour le changement de comportement<sup>1</sup>. Ce projet est d'une durée de 5 ans et d'un financement à hauteur de 10,7 millions de dollars canadiens.

En anticipant sur la fin du projet SCOFI dans le courant de l'année 2025, la fondation One Drop tient à réaliser une évaluation de la contribution de l'approche de l'art social pour le changement de comportement dans le cadre du projet SCOFI. Cet exercice d'évaluation portera sur les aspects et activités du projet en lien avec l'Art Social pour le changement de comportement qui promeuvent la scolarisation des filles, notamment dans des dimensions d'accès, de maintien, et de réussite scolaire pour les filles.

Les présents termes de références visent à présenter de manière sommaire les différentes modalités de cette évaluation afin que des firmes compétentes et intéressées puissent soumettre leurs candidatures pour la réalisation de ce mandat.

---

<sup>1</sup> Il est à noter ici que Le Centre Culturel Korè (CCK) est le partenaire d'exécution de la Fondation One Drop pour mettre en œuvre l'approche d'Art Social pour le Changement de Comportement.

## **1. Contexte du projet**

### **1.1 Structure programmatique du projet**

Le projet « Promouvoir la scolarisation des filles (SCOFI) au Mali » vise à améliorer l'accès, la rétention et les résultats scolaires des adolescentes (13 à 15 ans) du deuxième cycle de l'enseignement fondamental à travers l'amélioration des compétences des intervenants gouvernementaux et communautaires pour contrer les barrières socio-culturelles ; la réduction des obstacles physiques et économiques à la scolarisation des filles ; la capacité accrue des mères, des adolescentes et des adolescents à agir comme agents de changement pour la réduction des barrières sexospécifiques ; et la capacité accrue du MEN (Ministère de l'Éducation Nationale du Mali) à réduire les disparités liées au genre et à promouvoir la SCOFI au 2<sup>ième</sup> cycle de l'enseignement fondamental dans 90 écoles par le biais des composantes suivantes :

- Composante 1100 – Accès équitable et maintien accru des adolescentes, y compris celles qui sont handicapées et déplacées, à une éducation de qualité et inclusive, et à un environnement d'apprentissage sécuritaire dans les 90 écoles cibles du projet
- Composante 1200 – Pratiques professionnelles améliorées des agents du ministère de l'Éducation nationale, incluant les structures déconcentrées et les enseignants, favorisant l'inclusion et les apprentissages des adolescentes

En vue de réaliser ces changements attendus, l'équipe du projet développe et entretient des liens de collaboration avec une variété d'acteurs dont le ministère de l'Éducation Nationale, les Comités de gestion scolaire (CGS), les Clubs d'adolescentes, les marraines, les artistes, les chefs de village, les parents d'élèves en âge d'être scolarisés, les jeunes filles scolarisées, les jeunes garçons scolarisés, ou encore les animateurs de radio.

Le modèle logique complet du projet est disponible ci-après décrit notamment la mesure dans laquelle la mobilisation de certains de ces acteurs est anticipées dans le cadre du projet:

Résultat ultime				
<b>1000 : Accès, maintien à l'école et résultats scolaires améliorés pour les adolescentes au 2e cycle de l'enseignement fondamental dans les 90 écoles cibles du projet</b>				
Résultats intermédiaires				
<b>1100 : Accès équitable et maintien accru des adolescentes, y compris celles qui sont handicapées et déplacées, à une éducation de qualité et inclusive, et à un environnement d'apprentissage sécuritaire dans les 90 écoles cibles du projet</b>			<b>1200 : Pratiques professionnelles améliorées des agents du ministère de l'Éducation nationale, incluant les structures déconcentrées et les enseignants, favorisant l'inclusion et les apprentissages des adolescentes</b>	
Résultats immédiats				
<b>1110</b> : Connaissances et compétences accrues des intervenants gouvernementaux et communautaires pour contrer les barrières socioculturelles qui entravent l'accès des adolescentes à l'école, y compris celles qui sont handicapées et déplacées	<b>1120</b> : Capacité accrue des Comités de gestion scolaires (CGS) et regroupements communautaires à réduire les obstacles physiques et économiques auxquelles se heurtent les adolescentes, y compris celles qui sont handicapées et déplacées, pour participer à l'éducation	<b>1130</b> : Capacité accrue des mères, des adolescentes et des adolescents à agir comme agents de changement pour la réduction des barrières sexospécifiques qui entravent l'accès des adolescentes, y compris celles qui sont handicapées et déplacées, et leur maintien/réussite à l'école	<b>1210</b> : Capacité accrue du MEN au niveau central et déconcentré à réduire les disparités liées au genre au 2e cycle l'enseignement fondamental	<b>1220</b> : Capacité renforcée du MEN à recueillir, analyser et publier les données relatives à la scolarisation des filles au 2e cycle de l'enseignement fondamental
Extrants				
<b>1111 (et 1112)</b> Campagnes de mobilisation et de sensibilisation communautaires visant à expliquer et à promouvoir l'importance et la valeur de l'éducation des filles, dont	<b>1121</b> Infrastructures EHA (incluant les DLM) inclusives adaptées aux filles, dont celles qui sont handicapées et déplacées, réhabilitées / construites dans les écoles ciblées	<b>1131</b> Clubs d'adolescentes créés/redynamisés et lieux sûrs instaurés pour permettre aux adolescentes d'exprimer leurs besoins et partager l'information	<b>1211</b> Formation et accompagnement des agents/es de la SCOFI à l'analyse genre et à la programmation sensible au genre assurés	<b>1221</b> Système de suivi et d'évaluation de la scolarisation des filles au 2e cycle de l'enseignement fondamental développé et implanté au niveau national et dans les structures déconcentrées du MEN

celles qui sont handicapées et déplacées, tenues	et incluant des ressources pour la gestion de l'hygiène menstruelle			
	<b>1122</b> Appui et formation aux CGS et écoles offertes pour la gestion et maintien des installations réhabilitées	<b>1132</b> Séances d'information, atelier d'échange et appui offerts aux adolescents/es pour contrer les pratiques néfastes et promouvoir le droit des filles, dont celles qui sont handicapées et déplacées, à l'éducation et à la santé sexuelle et reproductive	<b>1212</b> Appui à la révision de documents : RI, Politique Nationale SCOFI et la Politique de formation unique Enseignants, afin d'y intégrer les questions de genre dont la gestion de l'hygiène menstruelle et la VBG	<b>1222</b> Assistance technique et appui offerts au MEN pour renforcer leurs capacités de collecte, suivi, analyse et publication de rapports sur la scolarisation des filles au 2 <sup>e</sup> cycle de l'enseignement fondamental
<b>1113</b> Formation et appui offerts aux agents/es SCOFI de structures déconcentrées pour la mise en œuvre de stratégies, dispositifs et outils pour promouvoir l'accès et le maintien des adolescentes, dont celles qui sont handicapées et déplacées, à l'école	<b>1123</b> Séances de sensibilisation visant l'adoption de pratiques d'hygiène saines, incluant la gestion des menstrues, offertes dans les écoles	<b>1133</b> Appui et formation offerts aux membres de groupements féminins existants ou nouveaux pour promouvoir la réduction de pratiques néfastes qui empêchent l'accès et le maintien des adolescentes, dont celles qui sont handicapées et déplacées, à l'école	<b>1213</b> Diagnostics, stratégies, dispositifs et outils visant à contrer l'exclusion de genre et réduire les barrières sexospécifiques y compris la VBG, mis en œuvre au niveau local	<b>1223</b> Résultats, approches, meilleures pratiques et leçons apprises sur l'inclusion du genre et la réduction des barrières sexospécifiques documentés et diffusés
<b>1114</b> Formations et séances de sensibilisation sur la réduction des barrières sexospécifiques offerts aux CGS, directeurs d'école, enseignants/es	<b>1124</b> AGR liées à la production de produits EHA (incluant l'hygiène menstruelle) et de produits d'hygiènes contre la COVID-19 identifiées et mises en place avec la participation des femmes locales		<b>1214</b> Amélioration du niveau de connaissance des élèves (filles et garçons) des classes de 9 <sup>ème</sup>	

<p><b>1115</b> Renforcement des capacités des enseignants spécialistes à la didactique des disciplines pour promouvoir l'accès et le maintien des adolescentes, dont celles qui sont handicapées et déplacées, à l'école</p>				
--	--	--	--	--

En supplément au modèle logique, il sera important de noter à titre informatif les quelques indicateurs suivants sur lesquels il sera nécessaire de réaliser une collecte de données comme requis dans la section 3 sur les objectifs de l'évaluation. Ces indicateurs visent surtout à mettre en avant les contributions de l'approche de l'art social pour le changement de comportement dans le cadre du projet SCOFI et viendront s'inscrire de manière complémentaire aux indicateurs standards régulièrement documentés durant la mise en œuvre :

1. Pourcentage de filles qui gèrent leurs menstruations à l'écoles
2. Pourcentage des élèves qui pratiquent le lavage de mains à l'eau et au savon en milieu scolaire
3. Pourcentage des élèves qui ont une attitude positive à l'endroit de la gestion de l'hygiène menstruelle en milieu scolaire
4. Pourcentage des parties prenantes clés qui ont une attitude positive à l'endroit de la scolarisation des filles (filles, garçons, mères, pères, etc.)
5. Pourcentage d'acteurs clés (clubs d'adolescents, mères, pères, filles, etc.) appuyés par le projet ayant entrepris des actions concrètes en faveur de la scolarisation

Il est également possible que cette liste d'indicateurs soit ajustée ou bonifiée d'ici le recrutement de la firme de consultation ou sous recommandations de la firme de consultation retenue.

## **1.2 Structure opérationnelle du projet**

La configuration structurelle du projet est composée de :

- Un Comité de gestion basé au Canada comprenant des équipes de direction du projet de Cowater et One Drop
  - La direction de projet de Cowater basée au Canada comprend une Directrice du projet, une Gestionnaire de projet, une spécialiste en Eau Hygiène Assainissement (EHA), une ressource ponctuelle en genre ;
  - La direction de projet de One Drop basée au Canada comprend un Directeur de projet et une Spécialiste Sénior en Art Social pour le Changement de Comportement;
- Un bureau pays basé à Bamako au Mali comprenant un chef d'équipe, un spécialiste en Éducation, une spécialiste en Égalité des genres et éducation inclusive, un spécialiste en suivi-évaluation, un responsable principale financier et des opérations, une assistante financière et des opérations et une assistante administrative ;
- Un bureau de coordination régionale à Ségou comprenant un coordonnateur régional, un spécialiste en Eau, Hygiène et Assainissement (EHA), un assistant administratif et financier.

L'équipe est appuyée par les deux partenaires sous-traitants intervenant chacun selon son domaine de compétences : WaterAid Mali (WAM) pour l'eau, l'hygiène et l'assainissement (EHA) et le Centre Culturel Korè (CCK) pour l'art social pour le changement de comportement (ASCC) et également son expertise en matière de coordination d'Activités génératrices de revenus (AGR).

La Fondation One drop fournit une assistance technique au projet en particulier sur les dimensions d'art social pour le changement de comportement et des AGR.

### 1.3 Description de l'approche d'art social pour le changement de comportement (ASCC)

La stratégie en matière d'art social pour le changement de comportement (ASCC) forme l'une des composantes clés du modèle A·B·C pour la durabilité™ de One Drop, tel que décrit dans la figure ci-dessous.



Figure 1: Modèle A·B·C pour la durabilité™ de One Drop

Le modèle ABC vise à entraîner des changements à long terme au sein des communautés, en encourageant ces communautés à identifier elles-mêmes les comportements problématiques pour mieux les corriger. En tant que composante du modèle ABC, l'ASCC complète la construction des infrastructures et l'approvisionnement en produits d'EHA en promouvant leur utilisation et leur maintien appropriés tout en tenant compte des obstacles et facteurs de motivation spécifiques aux communautés.

La stratégie d'ASCC s'appuie essentiellement sur les déterminants psychosociaux (augmenter les motivateurs et diminuer les barrières sexospécifiques) liés aux groupes de priorités selon les comportements prioritaires pour l'accès, le maintien et les résultats scolaires des adolescentes ceci incluant les pratiques durables GHM/EHA. L'approche ASCC inclut également le travail auprès des principaux influenceurs de ces groupes de priorités afin de générer un environnement favorable pour une pratique durable des comportements.

Pour atteindre l'objectif ultime du projet SCOFI, l'art social jouera un rôle moteur à travers la mobilisation et la sensibilisation des communautés en vue d'un changement durable des comportements en faveur de la scolarisation des filles. Certaines formes d'art ont été identifiées lors de l'étude diagnostique comme centres d'intérêts particuliers des différents segments de la population qui participeront au projet à travers le théâtre (spectacles thématiques, théâtre-forum, sketch), le conte, la musique, les contes radiophoniques et illustrés en BD, les murales dans les écoles, les films d'animation, ainsi que les méthodes traditionnelles de communication et d'échange.

A cet égard, l'implication des acteurs communautaires comme leaders et agents du changement est capitale dans le processus en tant que groupes d'influenceurs. L'art social sera mis en avant comme un puissant levier dans la mobilisation des communautés locales à travers un processus participatif de création d'outils d'art social avec et pour ces communautés locales. C'est une approche qui conduira celle-ci à créer des solutions locales adaptées qui répondent à leurs besoins

et leur contexte. Ceci inscrira le projet dans une dynamique de durabilité en transformant le groupe de priorité comme protagoniste de son propre changement dans une démarche qui s'inspire de l'éducation populaire avec des processus pour, par et avec les participants du projet.

L'approche ASCC s'appuie dans toute sa démarche sur les concepts de « Leaders de changement » et des rôles modèles, ou « Déviance Positive »<sup>11</sup>. Ainsi, ces concepts permettront également d'inscrire le projet dans la durée et de mettre l'accent sur des femmes leaders ou des modèles de réussite qui peuvent inspirer et inciter les adolescentes et leurs parents à la SCOFI.

L'approche ASCC est un processus participatif de création et de développement des outils d'art social qui inspirent, activent et soutiennent les pratiques liées aux comportements désirés (One Drop™). Les artistes locaux, les groupes cibles et les groupes d'influence seront impliqués dans ce processus de cocréation et de coproduction des outils d'art social innovants avec les communautés locales. Ces outils seront diffusés dans des espaces publics, dans les communautés, mais aussi dans des formats restreints (familial, vestibule, amical, etc.) à partir des leaders et agents du changement qui, à leur tour deviennent des facilitateurs de ces processus générant ainsi la durabilité de la pratique des comportements.

L'aspect transversal du volet ASCC lui confère un caractère intégrateur et participe à l'atteinte des objectifs des autres volets du projet SCOFI. Ainsi, le volet ASCC agit en synergie avec les autres volets (Pédagogie et EHA) pour diminuer les barrières et augmenter les motivateurs liés à la SCOFI, l'inclusion et la création d'un environnement d'apprentissage sécurisé et favorable en milieu scolaire et au niveau institutionnel pour renforcer le changement de comportement et inscrire le projet dans la durée.

Les rôles traditionnels et les stéréotypes basés sur le genre rendent les filles particulièrement vulnérables aux violences, en particulier les violences sexuelles, le harcèlement. Dans ce contexte, il est essentiel de contrer ces barrières à travers la sensibilisation et la mobilisation accrue des communautés locales via l'art social.

Pour y parvenir, la stratégie ASCC utilise trois approches innovantes :

- **Inspirer** : qui permet aux groupes de priorité d'être sensibles au problème.

L'intervention du volet ASCC permet aux groupes de priorités et groupes d'influenceurs d'être mieux sensibles aux barrières liées à la SCOFI, de s'interroger et de faire une prise de conscience collective afin de trouver des solutions durables et inclusives pour le changement de comportements souhaités en milieu scolaire.

- **Activer** : qui permet aux groupes de priorité et aux groupes d'influenceurs de s'engager.

L'intervention du volet ASCC réalise des activités d'art social qui permettent de susciter l'engagement des adolescentes/adolescents, de la famille et de la communauté et à les motiver à adopter les bons comportements, et qui entraînent la mobilisation et l'implication des autorités scolaires dans le choix des thèmes abordés selon les outils d'art social utilisés. Les groupes de priorités et groupes d'influenceurs sont impliqués tout le long du processus.

- **Soutenir** : qui permet la pratique durable du comportement.

L'intervention du volet ASCC consiste à accompagner les groupes de priorité et à les orienter pour trouver des méthodes afin de diminuer les obstacles et augmenter les motivateurs liés à la SCOFI

pour l'adoption des pratiques et comportements souhaités. L'implication des Agents SCOFI, AE, CAP, membres du CGS, Directeurs d'écoles permet d'avoir un mécanisme de supervision, de suivi, d'appui-conseil et d'accompagnement pour assurer la pratique durable.

Ces trois approches s'appliquent aux trois niveaux d'intervention :

- **Au niveau scolaire** : l'accent est mis sur les groupes de priorité et d'influenceurs (adolescentes et adolescents, enseignants, AME, APE), pouvant accélérer la promotion, l'adoption et le maintien des comportements souhaités.
- **Aux niveaux familial et communautaire** : le volet ASCC intervient pour diminuer les barrières identifiées lors de l'étude diagnostique dont les considérations traditionnelles qui limitent le rôle et la place de la femme au foyer, les clichés et les stéréotypes liés à l'esprit de supériorité de l'homme par rapport à la femme, les charges domestiques, l'analphabétisme des parents et la méconnaissance de l'importance et de l'avantage de la SCOFI, les mariages précoces, les grossesses précoces entre autres.
- **Au niveau structurel** : l'accent est mis sur les groupes de priorité et influenceurs (Agents SCOFI, AE, CAP, membres du CGS, Directeurs d'écoles) à travers un ensemble d'interventions interdépendantes qui visent à inspirer, activer et soutenir pour l'adoption des comportements souhaités par ces groupes pour générer un environnement favorable au changement de normes sociales ou l'approbation des règles, des principes, des textes appuyés par les hautes instances (environnements ministériels, organisationnels) en synergie avec le volet pédagogie.

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet SCOFI, l'ASCC s'appuie sur quatre grands axes. Il s'agit de :

- La mobilisation et la sensibilisation communautaires avec l'utilisation des supports numériques/digitaux (approche Kôrè-SADA du CCK) ;
- L'autonomisation et le renforcement de capacités entrepreneuriales des mères et soutien à la chaîne de valeur (produits EHA/GHM) ;
- Le développement d'outils artistiques spécifiques pour sensibiliser sur le concept genre et la GHM ;
- La professionnalisation des artistes locaux et des leaders de changement pour la durabilité du projet.

Par ailleurs, l'ASCC s'aligne d'autant plus sur la stratégie en matière d'égalité des genres du projet. Cette stratégie est articulée au travers des engagements nationaux et internationaux du Mali en matière d'égalités entre les hommes et les femmes, de même que la politique féministe d'aide internationale du Canada. Elle se décline particulièrement- en 4 axes, soit :

- Meilleure connaissance de la valeur et de l'importance de la scolarisation des filles, des « barrières socioculturelles » et des mesures néfastes qui interviennent dans la poursuite des études des filles au fondamental.
- S'adresse aux intervenants gouvernementaux dans les directions concernées au ministère de l'Éducation et dans les structures décentralisées. Ils sont accompagnés dans le développement de leurs capacités à reconnaître et contrer les obstacles et les attitudes dominantes qui confinent les filles dans la sphère privée, lors de la préparation des programmes et autres mandats qui leur sont dévolus comme par exemple la révision des manuels scolaires, la révision du règlement intérieur, etc.

- S'adresse aux adolescentes, aux adolescents et aux parents, particulièrement les mères. L'approche préconisée pour les adolescentes et les adolescents est une approche de sensibilisation et de formation afin de susciter et de les encourager à devenir des agentes et des agents de changement.
- Est orienté sur le développement d'une approche de la masculinité.

## 2. Objectif de l'évaluation

Comme introduit précédemment, cette évaluation vise à examiner la performance de l'approche de l'ASCC dans le cadre du projet SCOFI au Mali. Plus spécifiquement, il sera question :

- De réaliser une collecte de données sur les indicateurs de résultats en fin de projet en lien avec l'approche de l'ASCC;
- D'analyser les facteurs limitants et facilitants inhérents au progrès et écarts observés dans les résultats du projet en lien avec l'approche de l'ASCC;
- De faire une appréciation de la mesure dans laquelle l'approche de l'ASCC a facilité une synergie entre les différents volets du projet;
- De faire ressortir les bonnes pratiques, identifier les leçons apprises, et formuler des recommandations en lien avec les processus et les résultats de l'approche de l'ASCC.

## 3. Critères et Questions d'évaluation

Les critères d'évaluation qui sont privilégiés dans le cadre de cette évaluation sont ceux du CAD/OCDE, à savoir:

- **Pertinence** : À travers le critère de pertinence, il sera notamment question d'examiner la mesure dans laquelle l'approche de l'ASCC a été pertinente, c'est-à-dire qu'elle s'est alignée sur les besoins réels et clairement exprimés des acteurs clés du projet et qu'elle a formulée des stratégies adaptées aux ressources et capacités disponibles localement.
- **Cohérence** : À travers le critère de cohérence, il sera notamment question d'examiner la mesure dans laquelle l'approche de l'ASCC a été cohérente, c'est-à-dire qu'elle a facilité une synergie entre les différentes composantes du projet et qu'elle a contribué à inscrire le projet dans une approche unique et complémentaire sur l'enjeu de la scolarisation des filles.
- **Efficacité** : À travers le critère d'efficacité, il sera notamment question d'examiner la mesure dans laquelle l'approche de l'ASCC a été efficace, c'est-à-dire qu'elle a contribué à l'atteinte totale ou partielle des résultats attendus du projet. L'on s'attardera principalement sur les indicateurs de résultats des niveaux extrants, immédiats, et intermédiaires.
- **Efficience** : À travers le critère d'efficacité, il sera notamment question d'examiner la mesure dans laquelle l'approche de l'ASCC a été efficiente, c'est-à-dire qu'elle a contribué à atteindre les meilleurs résultats possibles sous les contraintes établies de ressources financières, matérielles, et temporelles.

- **Impact** : À travers le critère d'impact, il sera notamment question d'examiner la mesure dans laquelle l'approche de l'ASCC a eu un impact à long terme, c'est-à-dire qu'elle a contribué à ce que le projet SCOFI fasse une réelle différence à long terme à des niveaux d'ordre communautaire, régional, et national sur l'enjeu de la scolarisation des filles. L'on tiendra notamment compte des indicateurs de performance du résultat ultime en plus de mettre en lumière les résultats inattendus du projet.
- **Durabilité** : À travers le critère de durabilité, il sera notamment question d'examiner la mesure dans laquelle l'approche de l'ASCC a facilité une durabilité des résultats du projet, c'est-à-dire qu'elle a contribué à ce que les résultats du projet en matière de changement de comportements des populations ciblées perdurent après le retrait de l'appui de One Drop et AMC.

Pour chacun de ces critères, les questions d'évaluation à renseigner sont les suivantes :

### **Pertinence**

**Q1.** Est-ce que les stratégies de l'ASCC dans le cadre du projet SCOFI ont été développées et mis en œuvre suivant des besoins clairement exprimés et documentés par les acteurs clés du projet?

**Q2.** Est-ce que les stratégies de l'ASCC dans le cadre du projet SCOFI ont été développées et mis en œuvre suivant des solutions communément accordées entre les acteurs clés du projet et privilégiant les capacités et ressources disponibles localement?

**Q3.** Comment l'approche de l'ASCC s'est adaptée au contexte de la COVID-19 dans le cadre du projet SCOFI? Comment l'équipe de projet (CCK et One Drop) a-t-elle anticipé et répondu aux différents changements dans l'environnement externe du projet par rapport à la COVID-19?

**Q4.** Comment l'approche de l'ASCC s'est adaptée au contexte sécuritaire du Mali dans le cadre du projet SCOFI?

### **Cohérence**

**Q5.** Dans quelle mesure les stratégies de l'ASCC dans le cadre du projet SCOFI ont contribué à une synergie entre les différentes composantes du projet?

**Q6.** Dans quelle mesure l'approche de l'ASCC a contribué à pourvoir le projet SCOFI d'une valeur ajoutée et d'une complémentarité avec d'autres initiatives en faveur de la scolarisation des filles?

**Q7.** Dans quelle mesure l'approche de l'ASCC a contribué à favoriser une meilleure coordination et harmonisation des acteurs clés et initiatives en faveur de la scolarisation des filles dans le cadre du projet SCOFI?

## **Efficacité**

**Q8.** Quels sont les résultats en lien avec les stratégies de l'ASCC que l'on observe dans le cadre du projet?

**Q9.** Quel est le portrait de performance générale du projet en lien avec l'ASCC, notamment en faisant des comparaisons entre les progrès réalisés avec les données de bases et les cibles de fin de projet? Quels sont les écarts survenus par rapport aux résultats escomptés en lien avec les stratégies de l'ASCC et quelles sont les causes de ces écarts?

**Q10.** Dans quelles mesures les stratégies de l'ASCC dans le cadre du projet ont contribué à l'atteinte des résultats du projet?

**Q11.** Quelles sont les facteurs facilitant et limitant qui peuvent expliquer les progrès et les écarts par rapport aux cibles de fin de projet en lien avec l'ASCC?

**Q12.** Quels ont été les risques et les défis dans le contexte malien auxquels le projet a été confronté et quels ont été les moyens pour y faire face?

**Q13.** Les changements potentiellement observables au niveau des résultats intermédiaires et immédiats produits en lien avec l'approche de l'ASCC s'avèrent-ils utiles et pertinents par rapport aux défis que constituent la scolarisation des filles au Mali?

## **Efficiences**

**Q13.** Dans quelle mesure les ressources (matérielles, humaines, financières, et temporelles) en lien avec l'approche ASCC ont été utilisées de manière efficiente en vue de l'atteinte des résultats du projet?

**Q14.** Dans quelle mesure les résultats en lien avec l'ASCC ont été atteints suivant les contraintes financières et temporelles anticipées dans le cadre du projet?

**Q15.** Les outils de gestion mis en place par le projet (Comités de Pilotage, Comité Technique, etc.) ont-ils été suffisamment élaborés pour permettre le bon déroulement des activités et l'atteinte des résultats en lien avec les stratégies de l'ASCC?

**Q16.** Les ressources humaines, financières et matérielles mises à la disposition des partenaires-clés (CCK) par le projet sont-elles appropriées et mobilisées à temps pour l'exécution des activités en lien avec l'ASCC (c'est à dire mobilisées de manière efficiente)?

## **Impact**

**Q17.** Quelle différence a fait l'approche de l'ASCC dans le cadre du projet en vue de la scolarisation des filles?

**Q18.** Dans quelle mesure le projet aurait pu atteindre les résultats observés sans l'approche de l'ASCC?

**Q19.** Quels sont les résultats inattendus générés par de l'approche de l'ASCC dans le cadre du projet SCOFI?

## **Durabilité**

**Q20.** Dans quelle mesure les résultats générés au travers de l'approche de l'ASCC sont durables au-delà du projet SCOFI? Quelles démarches ont été entreprises afin de renforcer l'appropriation des résultats du projet par les acteurs clés du projet?

**Q21.** Est-ce que les politiques et l'environnement institutionnels (local et national) sont favorables au maintien des acquis du projet en lien avec l'approche de l'ASCC?

**Q22.** Quels sont les défis et les obstacles au maintien de ces acquis?

**Q23.** Quelles sont les bonnes pratiques à retenir par rapport à l'approche de l'ASCC dans le cadre du projet SCOFI?

**Q24.** Quelles sont les leçons apprises à tirer par rapport à l'approche de l'ASCC dans le cadre du projet SCOFI?

**Q25.** Quelles sont les recommandations à prendre en compte par rapport à l'approche de l'ASCC dans le cadre du projet SCOFI?

## **4. Utilisation de l'étude**

Cette évaluation servira quatre fins essentielles pour les équipes de Cowater et One Drop. Dans un premier temps, elle permettra d'apprécier la performance du projet au travers de la mesure dans laquelle l'approche de l'ASCC a non seulement contribué à l'atteinte des résultats du projet, mais également au renforcement d'une durabilité des résultats attendus. Dans un second temps, elle permettra aux équipes de Cowater et One Drop de faire ressortir des bonnes pratiques, des leçons apprises, et des recommandations à considérer pour l'approche de l'ASCC dans d'autres projets en cours ou futurs en lien avec la scolarisation des filles. Dans un troisième temps, elle permettra aux équipes de Cowater et One Drop de rendre des comptes aux donateurs privés et publics sur la nature et les degrés de changements apportés par le projet SCOFI au Mali. Finalement, la présente évaluation pourra également servir à alimenter l'évaluation finale de projet à mener par Cowater pour l'ensemble du projet dans le deuxième semestre de l'année 2025.

## **5. Audience de l'étude**

L'audience primaire de cette évaluation est constituée des équipes de One Drop et Cowater. Toutefois, elle pourra également rejoindre des audiences secondaires constituées de partenaires de mise en œuvre, bailleurs de fonds et autres, notamment Affaires Mondiales Canada, le ministère de l'Éducation, CCK, etc.

## **6. Portée de l'évaluation**

La portée de cette évaluation sera comprise sous trois aspects : la portée chronologique, thématique, et géographique. Dans sa portée chronologique, bien que l'évaluation se déroule entre septembre 2024 à mars 2025, elle couvrira l'entièreté de la durée de vie du projet initialement prévue, soit d'avril 2020 à mars 2025. Dans sa portée thématique, l'évaluation tiendra compte spécifiquement du contexte du projet SCOFI au Mali, dans les 90 écoles de la région du Ségou. Ce faisant, cette évaluation s'intéressera aux processus et résultats en lien avec la conception et la mise en œuvre des stratégies de changement de comportements concernant la scolarisation des filles, le lavage des mains de même que la gestion de l'hygiène menstruelle principalement en milieu scolaire. Ainsi, l'évaluation comportera une collecte de données sur les indicateurs de résultats et une appréciation systématique des résultats attendus et inattendus concernant la scolarisation des filles en lien avec l'ASCC. Dans sa portée géographique, l'étude restera concentrée sur le contexte de la région de Ségou au Mali tout en des contributions spécifiques de membres clés des équipes de Cowater et One Drop basé au Canada.

## **7. Méthodologie**

Les détails de l'approche méthodologique devront être élaborés par la firme de consultation sur la base des présents termes de références. Il est anticipé que l'approche méthodologique s'articule autour de méthodes mixtes, en soit une combinaison de méthodes quantitatives et qualitatives. En ce sens, il est attendu que les constats de l'évaluation soient fondés sur des évidences triangulées et validées au travers de multiples sources de données et méthodes de collecte de données. Les principales méthodes de collecte de données pourront notamment incorporer :

- Une revue de la littérature disponible
- Un sondage aux participant-e-s du projet
- Des entretiens individuels d'approfondissement
- Des groupes de discussions focalisées
- Des observations directes

Par ailleurs, la proposition méthodologique devra inclure les considérations spécifiques pour l'approche d'évaluation, l'échantillonnage et le profil des participant-e-s, la collecte de données, le traitement et l'analyse de données, la production du rapport d'évaluation, et finalement l'assurance-qualité.

## **8. Activités et livrables clés**

Les livrables clés du projet devront être produits en français, afin que les principaux mandataires et utilisateurs de l'évaluation puissent aussi bien se l'approprier efficacement que fournir une rétroaction adéquate et en temps opportuns. Les livrables clés attendues sont les suivants :

- Un rapport de démarrage qui contiendra la proposition méthodologique finale incorporant les attentes et rétroactions de l'équipe de projet de la fondation One Drop,

un chronogramme détaillé de la conduite de l'évaluation, les outils de collecte de données, les plans finaux de collecte de données, et tout autre élément pertinent selon les circonstances.

- Un rapport préliminaire de l'évaluation qui permettra de réaliser une appréciation partielle ou totale de la qualité du traitement et de l'analyse des données collectées et faciliter des rétroactions avisées sur la qualité du livrable final attendu.
- Un rapport final de l'évaluation qui inclura toutes les rétroactions avisées de la part de One Drop dans le cadre du rapport préliminaire.
- Les bases de données brutes et traitées (en version anonymisée).
- Lorsqu'applicable, les supports de présentation Powerpoint de l'évaluation, notamment pour les présentations en lien avec l'atelier de validation, le rapport préliminaire, et le rapport final.

## **9. Échéancier**

L'évaluation se déroulera de novembre 2024 à mars 2025, pour un maximum de 50 jours de travail. Le tableau ci-après présente l'échéancier préliminaire du travail anticipé pour la firme consultante. Il est attendu que les firmes de consultations candidates développent un calendrier détaillé de la conduite de l'évaluation sur la base des éléments fournis dans les présents termes de références.

Activités	Rôles d'exécution	Rôle de révision et validation	Septembre 2024	Octobre 2024	Novembre 2024	Décembre 2024	Janvier 2025	Février 2025	Mars 2025
1. Finalisation des termes de références	OD	OD							
2. Diffusion des termes de références	OD	OD							
3. Sélection et Recrutement de la firme de consultation	OD	OD							
4. Révision et signature du contrat avec la firme de consultation	OD & Firme de consultation	OD & Firme de consultation							
5. Conduite de l'évaluation	Firme de consultation	OD							
5.1 Rencontre de cadrage	OD & Firme de consultation	OD & Firme de consultation							
5.2 Rapport de démarrage	Firme de consultation	OD							
5.3 Préparatifs logistiques de la collecte de données	Firme de consultation	OD							

5.4 Collecte de données	Firme de consultation	OD							
5.5 Traitement et analyse de données	Firme de consultation	OD							
5.6 Production du rapport d'évaluation en version préliminaire	Firme de consultation	OD							
5.6 Atelier de validation	Firme de consultation	OD							
5.7 Production du rapport d'évaluation en version finale	Firme de consultation	OD							

## 10. Paiements

Les paiements seront échelonnés suivant la complétion et l'approbation des activités et livrables clés soumis tel que décrits dans le tableau ci-après :

Activités et livrables clés	Notes importantes	Pourcentage
Rapport de démarrage	Le paiement sera effectué sur la base de l'approbation par One Drop du rapport de démarrage soumis par la firme de consultation retenue. L'approbation par One Drop veillera à valider que l'intégralité des attentes préalablement entendues pour le rapport de démarrage aient été adressées, notamment en termes de contenu du document principal que de ses pièces jointes.	25%
Collecte de données	Le paiement sera effectué sur la base de l'approbation par One Drop de la complétion de la phase de collecte de données par la firme de consultation retenue. L'approbation par One Drop veillera à valider que l'intégralité des attentes préalablement entendues pour la phase de collecte de données aient été adressées, notamment en termes de personnes répondant-e-s à rencontrer.	25%
Rapport préliminaire	Le paiement sera effectué sur la base de l'approbation par One Drop de la soumission du rapport préliminaire par la firme de consultation retenue. L'approbation par One Drop veillera à valider que l'intégralité des attentes préalablement entendues pour le rapport préliminaire aient été adressées, notamment en termes de la tenue d'une présentation du rapport préliminaire de même que du traitement et analyse pour les données primaires et secondaires à mettre en évidence dans le rapport.	25%
Rapport final	Le paiement sera effectué sur la base de l'approbation par One Drop de la soumission du rapport final par la firme de consultation retenue. L'approbation par One Drop veillera à valider que l'intégralité des attentes préalablement entendues pour le rapport final aient été adressées, notamment en termes de la tenue d'une présentation du rapport final de même que du traitement et analyse pour les données primaires et secondaires à mettre en évidence dans le rapport.	25%

## 11. Profil de la firme de consultation recherché

Dans la mesure du possible la firme candidate retenue pour la conduite de cette évaluation devra remplir la totalité sinon la majorité des critères de sélection ci-après :

- Au moins 10 années d'expériences en évaluation de projets et programmes d'aide au développement mené par des organisations non gouvernementales internationales, des agences multilatérales, ou encore des fondations privées.
- Une expérience avérée de conduite d'évaluation dans une ou plusieurs des thématiques clés du projet, c'est-à-dire la scolarisation des filles, l'art social, le changement de comportement, l'EAH (Eau, Assainissement, et Hygiène), et le renforcement du pouvoir économique des femmes.
- Des expériences pertinentes de conduite d'évaluation au Mali et plus généralement en Afrique de l'Ouest.

- Une composition d'équipe qui, dans la mesure du possible, tend vers une parité.
- Une équipe d'évaluation qui est en mesure de communiquer à l'oral et à l'écrit dans plusieurs langues selon les besoins du mandat, notamment le français et le bambara.

## **12. Budget de l'évaluation**

Le budget total prévu pour l'évaluation est estimé à un montant total de 25 000 dollars CAD, soit un montant approximatif de 10,8 millions de Francs CFA.

## **13. Gestion de l'étude**

La gestion de l'évaluation sera coordonnée par un comité formé des équipes de Cowater et One Drop avec des distributions de rôles et responsabilités bien assigné-e-s. Les membres de l'équipe de One Drop assureront avant tout une gestion technique de l'évaluation, tandis que les membres de l'équipe de Cowater assureront surtout une gestion administrative, logistique et financière de l'évaluation. Plus spécifiquement:

- One Drop assurera le suivi des démarches de recrutement et d'accompagnement technique pour la firme retenue tout au long de la conduite de l'évaluation tel que présenté à la section 9. Selon les disponibilités de temps et ressources, Cowater pourra associer un ou plusieurs membres de son équipe à la révision de certains livrables clés du mandat.
- Cowater assurera surtout un rôle de soutien dans les démarches financières et logistiques tout au long de la conduite de l'évaluation. En ce qui concerne les démarches financières, Cowater procédera notamment aux paiements prévus à la section 10 après confirmation de la part de One Drop que toutes les modalités requises aient été remplies. En ce qui concerne les démarches logistiques, Cowater fournira un appui dans la mise en relation entre la firme d'évaluation retenue et les acteurs clés du projet anticipés comme participant-e-s essentiel-le-s au processus d'évaluation.

## **14. Procédures d'application à l'appel à candidatures et gestion du recrutement**

Dès la diffusion de l'appel à candidatures, les candidat-e-s devront soumettre leur candidature suivant les considérations importantes ci-après :

- Une lettre d'expression d'intérêt de la firme de consultation candidate à soumettre d'ici le 17 octobre 2024.
- Des propositions technique et financière à soumettre d'ici le 7 novembre 2024 à 18h heure de Bamako (Mali) :
  - La proposition technique devra relater entres autres les considérations méthodologiques et opérationnelles de la conduite de l'évaluation, de même que la composition et le profil de l'équipe d'évaluation proposée.

- La proposition financière devra présenter les coûts associés à la conduite de l'évaluation pour la firme.
- Tous les documents à soumettre devront être transmis par courriel dans les délais prescrits au point focal de l'évaluation au sein la fondation One Drop, soit: [brice.dikoume@onedrop.org](mailto:brice.dikoume@onedrop.org). L'objet du courriel devra contenir la mention « Candidature pour l'Évaluation ASCC – SCOFI ».
- En cas de doutes ou besoins de clarifications, un-e représentant-e de la firme de consultation pourra communiquer avec ce même point focal.

Dès la clôture de la période de réception des propositions techniques et financières, les candidatures seront traitées selon les modalités suivantes :

- Suivant le volume de candidatures, les propositions techniques et financières reçues seront traitées dans un délai d'une semaine après la date limite de soumission des candidatures.
- Seules les trois meilleures firmes candidates, présélectionnées sur la base de la qualité de leurs propositions techniques et financières, seront contactées afin de prendre part à un entretien de sélection.
- Les entretiens de sélection avec les firmes présélectionnées se tiendront dans un délai d'une semaine à la suite de la clôture de l'analyse des propositions techniques et financières soumises. La date et l'heure pour une entrevue de sélection sera établie à une convenance commune avec chaque firme candidate présélectionnée.
- Les firmes présélectionnées seront informées des résultats de l'entretien dans un délai de trois jours suivant la fin de la période allouée pour les entretiens de sélection.
- La firme retenue au terme des entretiens de sélection recevra le contrat à réviser et signer conjointement avec les mandataires de l'évaluation.